Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 51 (1922)

Heft: 5

Artikel: Que faut-il penser de nos récréations?

Autor: Bossel, Th.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1040967

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Par contre, ces nombreux torrents permettront la création de magnifiques chutes d'eau. Celles-ci permettront, à leur tour, l'installation de nombreuses usines électriques. La force électrique ainsi obtenue amènera les industriels à installer des fabriques. Ces fabriques attireront des ouvriers et rendront le commerce plus florissant.

Les céréales sont, en Valais, l'objet d'une très grande importation. Ce fait découle naturellement de ce que cette culture ne peut guère réussir dans ce pays.

Les beautés des Alpes, l'air pur et vivifiant attirent une foule de touristes. Il y a donc, en Valais, ce que nous appelons l'industrie des étrangers. Pour loger ces nombreux visiteurs, il a fallu construire des hôtels. Zermatt, au pied du Cervin, dans la vallée de St-Nicolas, en possède un grand nombre. Les touristes y sont conduits par le chemin de fer à voie étroite, qui se détache de la ligne principale à Viège. Ces hôtels se trouvent à différentes hauteurs. Des hommes expérimentés et habitués à ces régions servent de guides aux voyageurs.

E. Tinguely, *instituteur.*

Que faut-il penser de nos récréations ?

C'est dans le jeu que l'enfant donne libre cours à son activité, c'est là qu'il se révèle lui-même, c'est là qu'il donne la mesure de ses capacités ; tel se montre énergique, audacieux, prompt à s'emparer du commandement ; tel autre indolent et flegmatique apporte sa mollesse jusque dans ses délassements. Aussi, j'ai toujours eu grand plaisir à suivre nos bambins dans leurs joyeux ébats et je suis partisane des récréations, n'en déplaise à bon nombre de maîtres qui ne veulent pas couper leurs trois heures de classe par une sortie de quelques minutes, prétextant que cette interruption nuit à la discipline. J'y trouve de nombreux avantages pour le maître et pour les élèves. L'enfant, nature vive, incapable de longs efforts et d'immobilité prolongée, se fatigue rapidement d'un travail intellectuel ; mais un chant, quelques ébats, suffisent à rétablir l'équilibre. Le chant calme les agitations fiévreuses, repose l'esprit, fait oublier beaucoup de préoccupations vaines. Heureux ceux qui ont cultivé le chant ! plus tard dans la vie adulte, il sera parfois un moyen de se relever le moral.

Il est vrai que les récréations peuvent devenir une occasion de désordre ; mais récréation ne dit pas pleine liberté de crier comme des énergumènes, de courir à droite ou à gauche, de jouer sans retenue ou de bouder contre un mur. D'abord, les élèves sortent de la salle de classe, en rangs et en silence. La permission de parler n'est accordée qu'une fois hors de l'école. Pour les petites filles, les jeux avec chant, les rondes, etc., sont préférables. Toutes doivent y prendre part et s'y livrer avec ardeur. Il importe beaucoup de les faire jouer toutes ensemble : la vie de famille s'y resserre, et l'on ne voit pas se produire ces *a parte,* sources de nombreux conflits, de brouilles et de jalousies. Les jeux tranquilles, sans mouvements du corps, ne peuvent

être tolérés que dans les grandes chaleurs, là où l'on ne possède pas une place de récréation ombragée.

La rentrée en classe doit se faire dans l'ordre le plus parfait. Au premier signal du maître, tout jeu doit cesser, le silence se faire et les rangs se former. Loin d'être une occasion de dissipation, les récréations forment à l'obéissance, à la discipline, à la charité. Elles sont pour le maître un vaste champ d'observations. Sans compter qu'elles apprennent à connaître individuellement les caractères, elles permettent de tirer des conclusions d'un ordre général. Ainsi dans notre période de trouble social, où trop d'écervelés voudraient saper l'autorité, il est consolant de voir avec quelle spontanéité l'enfant recherche une autorité, une force. Dès leur arrivée sur la place de jeux, les élèves se groupent instinctivement autour de celui qui leur paraît le plus apte à commander, et lui demandent l'autorisation de choisir de préférence tel jeu. Cette autorité, une fois admise, est respectée comme d'instinct et l'on y recourt pour obtenir la faveur de remplir les différents rôles des rondes enfantines ou l'exécution d'un jeu favori. J'ai vu ainsi le même personnage conserver son autorité pendant plusieurs années. Il est vrai qu'il l'exerçait sans tyrannie : c'était une force soutenant une faiblesse et non l'écrasant. La maladie priva quelquefois la petite troupe de son chef ; l'ordre en souffrit : il y eut des chicanes, des récalcitrants, des têtes maussades. Il fallut l'intervention du maître pour que le jeu s'achevât en paix. Si l'on veut donc que les récréations remplissent leur rôle éducatif, il faut donner à la troupe enfantine un général choisi dans son sein et que le maître surveille à distance. Loin donc d'empêcher que l'un des élèves ne pilote la bande, laissons faire, aidons même celui qui est capable de commander. — Il est également un procédé qui donne d'excellents résultats : le maître choisit lui-même un chef qui a charge de diriger le jeu pendant un jour ou même une semaine. Les plus grands élèves passent ainsi à tour de rôle et s'*initient à l'art* de commander, car si beaucoup commandent, peu savent le faire avec tact, dignité, sans léser les droits du prochain ou blesser l'amour-propre. L'art de commander s'acquiert par un véritable apprentissage.

A mon avis, la récréation est un moyen d'éducation comme un autre. Apportons-y donc le soin que nous donnons à une leçon de grammaire ou de religion et croyons que nous aurons fait un bien réel quand nous aurons appris à nos enfants à s'amuser *intelligemment,* tous ensemble, et en bonne harmonie.

TH. BOSSEL.